



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 17

---

## HOMMAGE

L'honorable Maria Chaput

Discours de

l'honorable Diane Bellemare

Le mercredi 24 février 2016

## LE SÉNAT

Le mercredi 24 février 2016

### HOMMAGES

L'HONORABLE MARIA CHAPUT

**L'honorable Diane Bellemare :** Chère sénatrice Chaput, je dois vous dire d'entrée de jeu que c'est avec tristesse que j'ai appris votre départ prématuré. C'était devenu pour moi très rassurant de vous voir toujours présente au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Nous y avons siégé ensemble pendant tellement d'heures, surtout lors de l'adoption de projets de loi liés à la mise en œuvre du budget.

J'ai relu dernièrement votre discours en réponse à l'interpellation de l'honorable sénateur Nolin, qui attirait l'attention du Sénat sur son rôle de protection des minorités. Je crois que, en plus d'illustrer votre excellente compréhension de notre assemblée, ce discours traduit l'essence de votre travail au Sénat, et c'est justement ce que je veux souligner aujourd'hui.

Depuis 2002, comme tout le monde l'a souligné, à titre de première femme franco-manitobaine à siéger au Sénat, vous avez défendu le fait français au Canada. Lors de chacune des rencontres en comité, que ce soit au Comité sénatorial permanent des finances nationales, au Comité sénatorial permanent des langues officielles ou dans d'autres comités, vous avez toujours représenté de manière brillante votre communauté francophone et notre langue, le français. Vous avez fait de même dans cette Chambre en vous exprimant en français de manière impeccable. Ainsi, vous avez non seulement représenté la minorité franco-manitobaine de laquelle vous êtes issue, mais vous avez aussi contribué au bilinguisme et à la vigueur d'une identité francophone au Parlement et au Canada.

Votre volonté de faire progresser le français ne s'arrête pas aux portes de cette Chambre. Vous avez aussi contribué à la vigueur de la langue de Molière à l'extérieur du Sénat. Récemment, en février 2015, vous vous êtes portée à la défense des journaux francophones en milieu minoritaire en présentant une plainte au Commissariat aux langues officielles.

Enfin, je souhaite également souligner que, en tant que sénatrice, vous avez brillamment incarné et défendu les quatre principes fondamentaux de notre Constitution, qui ont été énoncés par la Cour suprême, et dont vous rappelez l'importance dans votre interpellation quant au rôle du Sénat. Ces principes sont le fédéralisme, le respect de la primauté du droit, la démocratie et la protection des minorités. À cet égard, vous avez admirablement bien représenté votre région, étudié avec rigueur les projets de loi qui nous sont soumis et protégé la minorité dont vous êtes issue.

Chère sénatrice Chaput, je vous souhaite une excellente retraite. Je vous remercie très sincèrement de votre précieux travail au Sénat. J'espère que votre santé vous permettra de profiter encore longuement de votre famille. Enfin, je souhaite de tout cœur que le premier ministre nomme une femme qui poursuivra d'une manière aussi remarquable que vous l'important travail de protection de la minorité francophone du Manitoba. Il y a beaucoup de travail qui attend cette personne si elle souhaite faire aussi bien que vous.

C'est un plaisir et un honneur de vous avoir connue, chère sénatrice. Merci.

**Des voix :** Bravo!

---